

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résumé

Moniteur
belge***26022329***Légale,
postal**Déposé / Reçu le****06 FEV. 2026****Greffier**
au greffe du Tribunal de l'entreprise
Bruxelles**N° d'entreprise : 0895 960 789****Nom****(en entier) : ALIZEE INTERNATIONAL****(en abrégé) :****Forme légale : Société à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Avenue Louise 523 à 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination administrateur**

L'assemblée générale se réunit le 30.12.2025, à 18 heures, sous la présidence de M. Danny Dolphin.

Les associés de la société sont tous présents ou dûment représentés ; il n'y a dès lors pas lieu de justifier de l'accomplissement de la formalité de la convocation à leur égard.

Chaque associé déclare renoncer aux formalités de convocation et de mise à disposition des documents, prévues aux articles 5:83 et 5:84 du Code des sociétés et Associations. Ils renoncent également à la possibilité d'invoquer la nullité pour cause d'irrégularité de forme de l'article 2:42 du même code. Les associés étant tous présents, cette déclaration est faite oralement.

Conformément à la loi, une liste des présences est jointe au présent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est fixé comme suit :

Nomination de Monsieur Antoine Vinciguerra en tant que administrateur de la société.

DELIBERATION

L'assemblée générale, valablement constituée, aborde l'ordre du jour.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, accepte la nomination de Monsieur Antoine Vinciguerra, domicilié à Haifa (Israël) 19 Kaddish luz, au poste d'administrateur et ce à partir du 30.12.2025.

La société donne procuration à Mr Nicolas Mierzwa, domicilié Rue Sart-Haut 8A à 6210 Rèves, afin de procéder aux formalités de publication auprès du Greffe du Tribunal des Personnes Morales.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Le président donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Le Président,

M. Danny Dolphin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2026 - Annexes du Moniteur belge